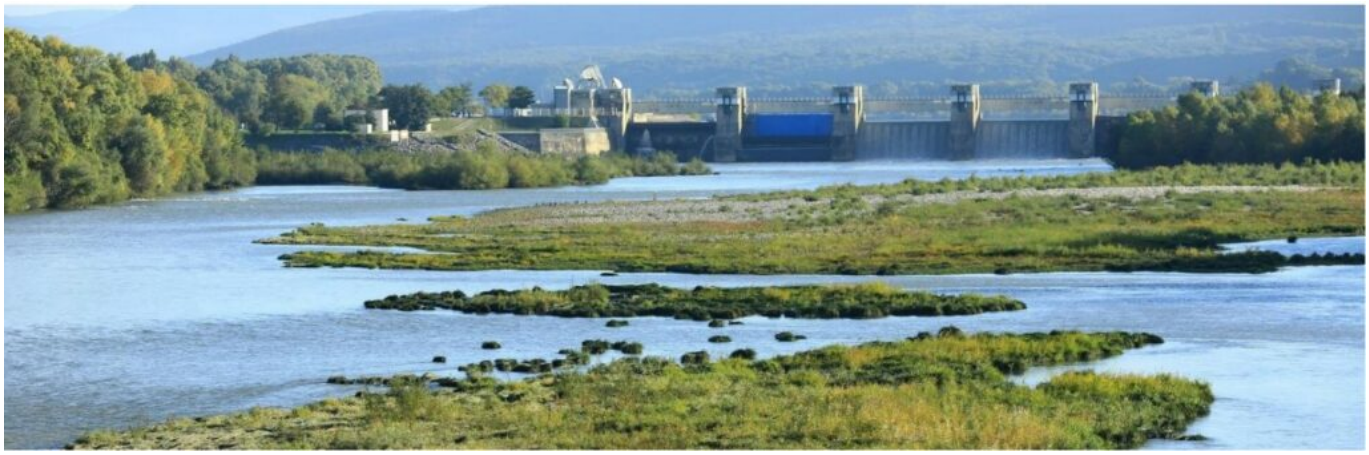
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Mireille Hurlin le 30 juin 2026

(Vidéo) Le Rhône, un fleuve paisible seulement en apparence



La Compagnie nationale du Rhône (CNR) renforce sa campagne de sensibilisation. Car derrière le calme apparent du fleuve, l'ouverture d'un barrage peut provoquer une montée brutale des eaux, même en plein soleil. Résultat ? Plus de 500 panneaux de prévention ont été apposés en réaction à plus de 400 comportements dangereux recensés en 10 ans. Et pour accompagner le tout ? Une vingtaine d'agents seront mobilisés tout l'été. Leur mission ? Faire face à l'affluence sur les berges du Rhône.

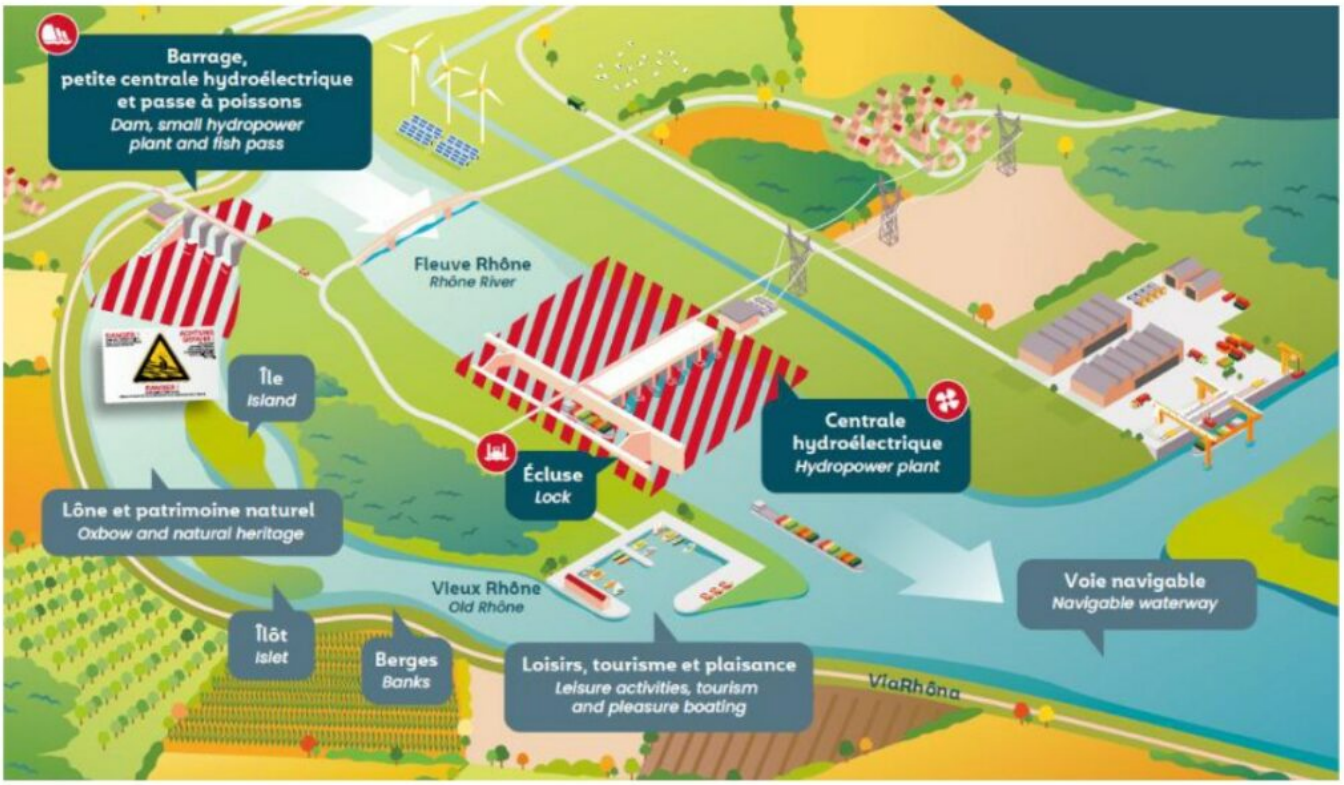
Avec les fortes chaleurs, les berges du Rhône -Le Rhone, fleuve le plus puissant de France, 812 km dont deux tiers en France et un tiers en Suisse- deviennent un refuge prisé des promeneurs, pêcheurs, amateurs de paddle ou simples familles en quête de fraîcheur. Pourtant, le plus puissant fleuve de France après la Loire demeure un milieu particulièrement imprévisible. Son apparente tranquillité masque une réalité hydraulique complexe : sur les 330 kilomètres aménagés par la Compagnie nationale du Rhône (CNR), les ouvrages hydroélectriques modifient en permanence les débits du fleuve afin de produire de l'électricité, d'assurer la navigation et de répondre aux contraintes d'exploitation.

Une montée des eaux aussi discrète que redoutable

Conséquence directe ? Le niveau de l'eau peut varier très rapidement, sans lien avec la météo ou les précipitations. Un barrage peut être amené à ouvrir ses vannes plusieurs fois dans une même journée, y compris sous un ciel parfaitement dégagé. Contrairement aux idées reçues, le danger ne se manifeste pas toujours par une vague spectaculaire. L'eau progresse souvent de façon continue mais rapide, tandis que le courant s'accélère fortement. Les personnes installées sur un banc de graviers, un îlot ou directement dans le lit du fleuve peuvent alors se retrouver piégées en quelques minutes.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Mireille Hurlin le 30 juin 2026



Les zones hachurées sont interdites d'accès, dans le lit et sur les berges du Rhône.

Copyright CNR

L'ouverture des barrages

Avant chaque ouverture de barrage, la CNR déclenche une procédure destinée à rendre cette montée des eaux visible. Les vannes sont ouvertes progressivement afin d'inciter les personnes présentes à rejoindre immédiatement la berge. Ce temps d'alerte est volontairement limité : une fois cette phase terminée, le niveau du Rhône continue de monter rapidement et la puissance du courant augmente considérablement. Les spécialistes rappellent qu'il suffit de quelques dizaines de centimètres d'eau en mouvement pour déséquilibrer un adulte, tandis qu'un courant rapide exerce une force très supérieure à ce que laisse imaginer la profondeur du fleuve.

Des zones interdites et pourtant trop fréquentées et 500 panneaux pour le dire

L'accès au lit du Rhône, aux abords des barrages, des centrales et des écluses est interdit par arrêtés préfectoraux. Malgré cette réglementation, les comportements à risque demeurent fréquents. La CNR indique avoir recensé plus de 400 situations dangereuses au cours des 10 dernières années, principalement dans les secteurs situés à l'aval des barrages. Les îlots temporaires et bancs de galets, particulièrement attractifs durant l'été, figurent parmi les lieux les plus exposés. Pour rappeler ces interdictions, plus de 500 panneaux jalonnent les berges du Rhône. Ils signalent les secteurs où la baignade et l'accès au fleuve sont proscrits, non pas en raison de la qualité de l'eau, mais du fonctionnement même des ouvrages hydrauliques.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Mireille Hurlin le 30 juin 2026

La prévention plutôt que l'intervention

Face à ces risques, la CNR lance cet été une nouvelle campagne de sensibilisation autour du message : « Ouverture du barrage : quand l'eau monte, le danger aussi ». L'objectif est de mieux faire comprendre un phénomène souvent mal connu, notamment auprès des plus jeunes. Une vingtaine de chargés de prévention parcourront les berges de mi-juin à fin août pour aller à la rencontre du public. Des affiches, vidéos, supports pédagogiques et documents traduits en plusieurs langues sont également diffusés auprès des offices de tourisme, des communes, des associations et des acteurs locaux afin de relayer les consignes de sécurité. Cette stratégie répond aux réseaux sociaux qui contribuent parfois à banaliser certaines pratiques, comme l'installation sur des îlots ou la baignade dans des secteurs interdits.





Copyright CNR

Ne jamais sous-estimer le Rhône

Les gestionnaires du Rhône rappellent qu'aucun signe météorologique ne permet d'anticiper une ouverture de barrage. Le soleil, la chaleur ou un niveau d'eau bas ne garantissent pas l'absence de danger. Le premier réflexe reste donc de respecter la signalisation, de ne pas s'aventurer dans le lit du fleuve ou sur les bancs de graviers, et de quitter immédiatement les lieux dès que le niveau de l'eau commence à monter.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Mireille Hurlin le 30 juin 2026

En savoir plus

Le Rhône prend sa source dans le glacier du Rhône en Suisse. Il parcourt 290 km en Suisse, se jetant dans le Lac Léman pour en sortir à Genève. Il entre ensuite en France où il parcourt 545 km pour se jeter en Méditerranée par un delta. Son bassin versant mesure en tout 97 800 km2, dont 90 000 km2 en France, soit environ 17 % de la superficie de la France métropolitaine.

100 ans d'aménagement du Rhone

100 ans d'aménagement du Rhône l'ont artificialisé sur 80 % de son parcours. En 1934, la Compagnie Nationale du Rhône (CNR) reçoit la concession des travaux d'aménagement du Rhône en France. Cette SEM détenue à 49 % par Engie (ex GDF-Suez) est depuis chargée de l'aménagement général du fleuve, en particulier pour la production hydroélectrique et la navigation.





Copyright CNR

19 barrages construits par la CNR

La CNR a construit 19 barrages. Ces barrages sont associés à des canaux de dérivation (appelés aussi canaux d'amenée) parallèles à des tronçons court-circuités du Rhone à l'exception de 3 d'entre eux (barrages de Génissiat, Seyssel et Vaugris). Ces grands travaux d'aménagement ont permis le transport fluvial de marchandises entre Lyon et Arles, et la production d'hydroélectricité, tout en luttant (avec plus ou moins de succès) contre les inondations. Les 19 centrales hydroélectriques correspondent à une puissance installée d'environ 3000 MW, soit 25 % de la production hydroélectrique française.
Source European water movement

La Compagnie nationale du Rhone

Concessionnaire du fleuve, la CNR organise la production d'hydroélectricité, le développement du transport fluvial et la contribution à l'irrigation agricole en vallée du Rhône. Elle exploite un patrimoine industriel unique comprenant 19 ouvrages hydroélectriques, 330 kilomètres de voie navigable, 17 ports et plateformes multimodales, et plus de 130 parcs éoliens et photovoltaïques à travers ses filiales Vensolair et Solarhona.

Société anonyme d'intérêt général, le capital de la CNR est majoritairement public associant le groupe

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Mireille Hurlin le 30 juin 2026

Caisse des Dépôts, 183 collectivités locales et établissements publics, et l'industriel Engie. La concession de la CNR se prolonge jusqu'en 2041, conformément aux attentes de l'État et auprès des collectivités locales, des entreprises, du secteur agricole et des acteurs associatifs de la vallée du Rhône.
Mireille Hurlin